

BIENFAITS DES ARBRES URBAINS



COLLECTIF
CANOPÉE



COMPENSATION DES ÎLOTS DE CHALEUR

causés par les surfaces
imperméables et les matériaux
absorbant les rayons du soleil grâce
au rôle thermorégulateur des arbres



MAINTIEN DE LA BIODIVERSITÉ

par leur présence dans l'écosystème
en permettant une biodiversité
faunique et floristique fournissant
habitats, abris, protection,
nourriture et sites de reproduction
pour plusieurs espèces d'oiseaux,
d'insectes et de petits animaux



MEILLEURE QUALITÉ DE L'AIR

par la production d'oxygène,
l'absorption de polluants
atmosphériques comme le dioxyde
de carbone et la filtration de
particules fines en suspension



MEILLEURE GESTION ET QUALITÉ DE L'EAU

grâce à l'interception des
précipitations par le feuillage et les
racines des arbres permettant
l'infiltration de l'eau dans le sol et
limitant ainsi les risques d'érosion et
d'inondation



BARRIÈRES AUX VENTS, SONS ET ODEURS

grâce à la diminution de la vitesse du vent, pouvant offrir une réduction des dépenses énergétiques liées au refroidissement et au réchauffement des bâtiments près des arbres, et grâce à la formation d'écrans permettant la réduction et l'absorption des pollutions sonores et odorantes



AMÉLIORATION DU BIEN-ÊTRE

par la création d'espaces propices à
la tenue d'activités physiques et par
la réduction de la détresse
psychologique et du stress grâce aux
effets thérapeutiques notables des
arbres sur la santé



AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

par la plantation d'arbres en bordure des routes ou entre les voies de circulation qui permet de réduire l'éblouissement par le soleil ou les phares, l'enneigement et la glace tout en incitant les automobilistes à réduire leur vitesse



RENFORCEMENT DU SENTIMENT D'APPARTENANCE

grâce à la présence d'arbres dans le milieu entraînant le développement d'aspects sociaux et éducatifs, comme le développement de la curiosité ou de relations humaines, augmentant la fierté et la sécurité des citoyen.nes et les incitant à s'appropriier les espaces publics



**COLLECTIF
CANOPÉE**